

Vu pour être annexé à la  
délibération du Conseil de  
Territoires du 20 Mars 2018  
arrêtant le PLU



laCourneuve



[93027\\_info\\_2\\_sncf\\_20180320](#)

Tome 2 - 2.1 - Annexes servitudes d'utilité publique et autres

2.1.4 - SUP SNCF

2.1.4.a - Courrier SNCF 13/04/2017

2.1.4.b - Notice technique des servitudes grevant les propriétés riveraines du chemin de fer